

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LE PROJET D'ENTREPÔT DU TERMINUS DE PRINCE RUPERT
(C.-B.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Doug Neil (Moose Jaw): Je vous remercie, madame le Président. J'invoque à mon tour l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et importante. Étant donné qu'il a été dernièrement rapporté que la Commission canadienne du blé offrirait un prêt sans intérêt de 100 millions de dollars au consortium qui projette de construire le nouvel entrepôt du terminus de Prince Rupert, que les intérêts sur le prêt seront prélevés sur les recettes tirées des ventes des producteurs de grain et que ce prélèvement constitue en réalité de la part de la Commission, un détournement ou un vol de l'argent des producteurs, je propose, avec l'appui du député d'Assiniboia (M. Gustafson):

Que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé demande à la Commission de retirer son offre et d'annuler son projet de prêt, et que le ministre demande en outre aux légistes de la Couronne de revoir la loi sur la Commission canadienne du blé et au besoin de la modifier pour que la Commission n'ait d'autre pouvoir que ceux que lui concèdent les principes de base en vertu desquels la Commission canadienne du blé a été créée.

Mme le Président: Pour présenter une motion de ce genre il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES JEUX OLYMPIQUES

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 1988—LE SOUTIEN DE LA
CANDIDATURE DE CALGARY—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement et je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion suivante, avec l'appui du député de Calgary-Est (M. Kushner):

Que la Chambre appuie la ville de Calgary dans ses efforts en vue d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 1988.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Y a-t-il bien consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

L'INCIDENCE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE ET SUR
LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il

Questions orales

ne se passe pas un jour qu'on ne parle dans les médias de répercussions désastreuses sur l'avenir de nos approvisionnements en pétrole. Nous avons pris connaissance des réactions de la Banque Royale du Canada, de la Banque de Montréal et de la Banque Toronto-Dominion, et voilà qu'aujourd'hui la société Chevron annonce qu'elle a réduit de 330 millions de dollars son programme de prospection, après l'annonce d'une réduction similaire de 164 millions de dollars de la part de la société Mobil et de bien d'autres réductions encore de la part de sociétés tant indépendantes que multinationales.

Quand le gouvernement reconnaîtra-t-il le fait que toutes ces décisions venant s'ajouter aux réactions des banques, démontrent bien que le Programme énergétique national, et notamment les mesures fiscales qu'il préconise, entraîneront notre pays dans une très grave crise d'approvisionnement dans les années 80? Plus précisément, le gouvernement va-t-il abandonner le Programme énergétique national et le remplacer par un Livre blanc qui permettra de tenir une véritable discussion du programme énergétique et de présenter par la suite les mesures précises qui s'imposent?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le gouvernement n'a pas du tout l'intention d'abandonner le Programme énergétique national. Comme je le disais hier, les principaux éléments de ce programme jouissent de l'appui général . . .

● (1415)

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Où?

Une voix: Vous n'en êtes vous-même pas convaincu!

M. MacEachen: . . . des Canadiens. Si le député essaie de démontrer que les nouvelles taxes fédérales ont des répercussions sur la capacité d'autofinancement des entreprises, je lui signale que cela est une conséquence tout à fait normale d'un régime fiscal qui ne comporte pas d'échappatoires.

Cependant, malgré les répercussions des taxes sur l'industrie, je crois qu'il est absolument évident que les sociétés disposent d'une capacité d'autofinancement suffisante et en nette croissance. Aucun autre secteur de l'économie canadienne n'accuse d'aussi favorables perspectives de croissance et de prospérité. Je crois que le député ferait bien de méditer cela, au lieu de se répandre en lugubres lamentations, comme il l'a fait aujourd'hui dans sa question.

M. Wilson: Madame le Président, dans les grandes lignes, le programme fait l'unanimité, mais des points de détail nuisent à son efficacité, surtout dans le domaine des approvisionnements. Le gouvernement suit-il les audiences que tient actuellement l'Office national de l'énergie, où les sociétés viennent dire l'une après l'autre que les objectifs du Programme énergétique national en matière d'approvisionnements ne seront tout simplement pas atteints et qu'il est impossible de réaliser l'autarcie énergétique au cours du siècle présent, à moins de modifier le programme énergétique?